



INTERCO
JUSTICE

Pour adhérer à la
CFDT :



@interco.cfdt.fr



@interco_cfdt_officiel



/interco_cfdt_officiel



/intercocfdt

INTERCO.CFDT.FR

Affaire Lyhanna : La CFDT demande le respect du temps de l'enquête et rappelle l'urgence d'agir pour les conditions de travail des agents de la Justice.

L'affaire Lyhanna marque la société toute entière et touche une nouvelle fois l'institution judiciaire. Face à l'émotion légitime suscitée par ce drame, **la CFDT** tient d'abord à exprimer sa solidarité envers toutes les personnes touchées par cette tragédie, directement ou indirectement, et en premier lieu la famille de Lyhanna.

Mais pour **la CFDT** cette légitime émotion ne doit pas conduire à des conclusions hâtives et médiatiques.

Elle appelle au contraire au sens des responsabilités, car il est essentiel d'analyser la chronologie des événements qui ont conduit à ce drame. Nous le savons, les causes sont toujours multiples.

C'est pourquoi aucune tribune médiatique ne doit se substituer au respect du temps nécessaire à l'enquête, au travail des services d'inspection, et des solutions de fond qu'ils appelleront.

Tous ceux qui sont aujourd'hui touchés par cette affaire méritent ce travail de fonds et de vérité, et pas des postures. Et nos collègues, agents de ce ministère, qui sont profondément touchés par ce drame, expriment la même attente.

Plusieurs dysfonctionnements structurels minent l'institution et affectent les agents de la Justice, ils sont connus depuis des années :

- Une organisation des juridictions à **bout de souffle**, asphyxiée par des réformes successives et mal accompagnées ;
- Une chaîne pénale **saturée**, bloquée par un manque criant de moyens humains et matériels ;
- Des services **vidés de leurs effectifs**, où chacun doit compenser les postes manquants (1417 emplois d'adjoints administratifs vacants pour 358 recrutements prévus au 1er octobre) ;
- Une charge de travail **écrasante**, avec une masse de dossiers toujours plus importante ;
- Des outils informatiques **obsolètes, peu intuitifs et trop nombreux, des bugs informatiques quasi permanents** qui alourdissent encore les tâches au lieu de les faciliter ;
- Des exigences **toujours plus fortes**, sans reconnaissance à la hauteur des efforts fournis ;
- Un blocage des crédits vacataires, et le constat d'un écart trop important entre emplois localisés et emplois réellement budgétés **aggravant les tensions** ;
- Une perte de lisibilité des métiers, avec des missions **de plus en plus floues et polyvalentes** ;
- Un immobilier **totallement inadapté**, contraire à une bonne organisation.

5 JUIN 2026

Ces dysfonctionnements, **la CFDT** les dénonce depuis longtemps. Nous avons déjà posé sur la table des solutions concrètes :

- **Une réorganisation des juridictions**, adaptée aux réalités du terrain et respectueuse des métiers de chacun ;
- **Des Comités Sociaux d'Administration (CSA) thématiques, dont un dédié à l'immobilier et l'autre à l'informatique, réunis régulièrement**, pour des locaux dignes de ce nom et des outils modernisés ;
- **La reconnaissance et la protection des agents**, par des mesures concrètes ;

La CFDT vous demande donc, Monsieur le garde des Sceaux, **de ne pas céder à la précipitation** et de garantir que toute annonce ou mesure envisagée s'appuiera sur des faits établis, et visera à apporter des solutions pérennes et pas seulement des réponses médiatiques qui feraient fi des difficultés profondes de l'institution judiciaire.